



Commission économique pour l'Europe**Groupe de travail sur le vieillissement****Treizième réunion**

Genève, 19 et 20 novembre 2020

**Rapport du Groupe de travail sur le vieillissement
sur les travaux de sa treizième réunion****I. Introduction****A. Participation**

1. La treizième réunion du Groupe de travail permanent sur le vieillissement (ci-après « le Groupe de travail ») s'est tenue les 19 et 20 novembre 2020 au Palais des Nations, à Genève, ainsi que par visioconférence. Elle était présidée conjointement par Edmundo Martinho (Portugal), Président, Alexis Rinckenbach (France), Vice-Président, et Aina Strand (Norvège), Vice-Présidente. Au total, 94 participants ont pris part à la réunion¹.

2. Y ont participé des représentants des 36 États membres de la Commission économique pour l'Europe (CEE) ci-après : Allemagne, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Canada, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Irlande, Israël, Italie, Kazakhstan, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Moldova, Roumanie, Suède, Suisse, Tchéquie, Turquie et Ukraine. Le Saint-Siège a assisté à la réunion en qualité d'État observateur.

3. Étaient aussi présents des représentants de la Commission européenne, du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et de l'Organisation mondiale de la Santé.

4. Le monde universitaire et de la recherche était représenté par le Centre européen de recherche en politique sociale (Centre européen de Vienne), l'Institut de recherche sur le travail du Ministère du travail et de la protection sociale de la République du Bélarus, l'Institut croate de santé publique, l'Université de Tampere (Finlande), l'INRCA (Centre de recherche sociale et économique sur le vieillissement) (Italie), l'Université Jagiellonian de Cracovie (Pologne) et l'École andalouse de santé publique (Espagne).

5. Les organisations non gouvernementales ci-après ont assisté à la réunion : AGE Platform Europe, Association des anciens fonctionnaires internationaux pour le développement (Greycells), Centre for Socio-Economic Development (CSEND), Gray Partners, Association nationale allemande des organisations de seniors (BAGSO), Fédération internationale des associations de personnes âgées, Fédération internationale du vieillissement (IFA), International Longevity Centre Global Alliance (ILC Global Alliance),

¹ On trouvera la liste des participants sur la page Web de la réunion, à l'adresse : <https://www.unece.org/index.php?id=50641>.



Réseau international pour la prévention de la maltraitance des personnes âgées, Comité des ONG sur le vieillissement, New York, ONG « Ardager », Centre de gérontologie des ONG d'Asie centrale, Croix-Rouge serbe, Organisation des retraités turcs.

B. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

6. La treizième réunion du Groupe de travail permanent sur le vieillissement a été ouverte par son Président, Edmundo Martinho, et par la Directrice de la Division de statistique de la CEE, Lida Bratanova.

7. L'ordre du jour de la réunion (ECE/WG.1/2020/1) a été adopté sans modifications. Le secrétariat du Groupe de travail a annoncé les contributions que les États membres présenteraient au titre du point 4 de l'ordre du jour, à savoir un exposé de l'évolution de la situation générale en Italie, un exposé de l'Allemagne sur la conférence en ligne intitulée « Renforcer les droits des personnes âgées en période de numérisation », une grande rencontre consacrée à la thématique du vieillissement au cours de la présidence allemande du Conseil de l'Union européenne et un exposé de l'Autriche consacré au webinaire intitulé « Vingt années du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement » tenu le 12 novembre 2020.

II. Travaux du Bureau du Groupe de travail sur le vieillissement et séance d'information sur les résultats de manifestations relatives au vieillissement tenues en 2020

8. La Vice-Présidente (Norvège) a présidé la séance de la matinée et présenté les travaux du Bureau du Groupe de travail sur le vieillissement. Le Bureau a tenu sa douzième réunion virtuellement par visioconférence en avril 2020 et il en a fait de même avec les deux réunions spéciales ultérieures en juin et septembre 2020. Les deux dernières réunions ont été consacrées principalement à la rédaction des lignes directrices pour l'établissement des rapports nationaux sur la Stratégie nationale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement présentées à l'occasion du quatrième cycle d'examen et d'évaluation.

9. Le Bureau s'est fixé pour objectif de jouer un rôle plus actif lors des rencontres internationales et d'améliorer la visibilité des travaux du Groupe de travail. Une rencontre aurait normalement dû avoir lieu en marge de la réunion annuelle du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement, à New York, au printemps 2020, mais elle a été reportée à 2021 en raison de la pandémie de COVID-19. Le Bureau propose de se mettre en rapport avec la présidence et le secrétariat du Groupe de travail à composition non limitée afin de consacrer une partie des discussions plénières à la présentation de la version définitive des lignes directrices relatives à la prise en compte du vieillissement. Le Bureau envisage également de tenir à cette occasion une rencontre parallèle consacrée au renforcement des droits des personnes âgées à l'ère du numérique, basée sur la note d'orientation à venir et sur les résultats de la Conférence de septembre 2020 tenue sous les auspices de la présidence allemande de l'Union européenne.

10. Le Vice-Président (France) a présenté les résultats de la cinquante-huitième session de la Commission du développement social tenue en février 2020, notamment la résolution sur les « Modalités du quatrième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid de 2002 sur le vieillissement ». La session précédente avait pour thème le logement à un coût abordable et des systèmes de protection sociale pour tous ainsi que la question du sans-abrisme. Un autre temps fort de la session a été la commémoration du vingt-cinquième anniversaire du Sommet mondial pour le développement social et le Forum ministériel consacré à la lutte contre les nouveaux problèmes sociétaux entravant la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. La Commission du développement social a décidé que le thème prioritaire de sa cinquante-neuvième session serait le suivant : « Transition vers le développement durable et justice sociale : le numérique au service du développement social et du bien-être de toutes et de tous ». Le secrétariat a proposé d'envisager d'organiser une rencontre parallèle et de présenter, si elle est prête, la note d'orientation sur le vieillissement à l'ère du numérique.

11. La Vice-Présidente (Norvège) a informé de la décision adoptée en juillet 2020 par le Conseil économique et social (ECOSOC) de transformer le Groupe de travail sur le vieillissement en Groupe de travail permanent sur le vieillissement et de réviser son mandat.

III. Initiatives internationales nouvelles et en cours dans le domaine du vieillissement et suivi du Programme de développement durable à l'horizon 2030

12. M^{me} Claudia Mahler, Experte indépendante chargée de promouvoir l'exercice par les personnes âgées de tous les droits de l'homme, a présenté un exposé sur le thème : « Défendre les droits de l'homme et la dignité des personnes âgées pendant la pandémie de COVID-19 ». Elle exerce le mandat d'Experte indépendante depuis mai 2020. Le premier rapport présenté par la titulaire du mandat à la Troisième Commission de l'Assemblée générale en octobre 2020 renferme des éléments de réflexion préliminaires sur l'incidence de la COVID-19 sur les droits de l'homme des personnes âgées (A/75/205). Il met en évidence diverses violations des droits de l'homme et relève un niveau élevé de négligence, de violence, de maltraitance et d'âgisme, un manque d'autonomie et de pouvoir décisionnel et de l'impossibilité de bénéficier de services à la personne pendant la pandémie. La fracture numérique a également contribué à l'isolement des personnes âgées. Selon M^{me} Mahler, la pandémie a montré que les mécanismes de protection existants étaient insuffisants et que les lacunes dans la protection des droits de l'homme devaient être comblées. M^{me} Mahler a également pointé l'absence d'instrument juridique international global visant à protéger les droits des personnes âgées, considérant que les instruments actuels relatifs aux droits de l'homme ne prenaient pas suffisamment en compte des domaines tels que les soins palliatifs, l'indépendance et l'autonomie ou encore le droit à un niveau de vie suffisant. Elle s'est déclarée prête à collaborer avec le Groupe de travail dans l'avenir.

13. M^{me} Alana Officer, de l'Organisation mondiale de la Santé, a rendu compte du lancement de la Décennie pour le vieillissement en bonne santé (2020-2030) par la soixante-treizième Assemblée mondiale de la santé. Elle a présenté l'enquête réalisée en ligne avant le lancement de la décennie. Quatre-vingt-neuf États membres y avaient répondu et avaient soumis des contributions. Une note spéciale a été présentée afin d'expliquer le lien entre la COVID-19 et la Décennie pour le vieillissement en bonne santé. M^{me} Officer a également présenté un portail récemment créé par l'OMS rassemblant les données mondiales sur la santé et le bien-être des personnes âgées. L'objectif du portail est de donner un accès unique à toutes les données mondiales sur les personnes âgées produites par l'OMS, le secrétariat de l'ONU, d'autres organisations internationales telles que l'OIT, la Banque mondiale et l'OCDE, ainsi que les institutions universitaires. L'OMS élabore actuellement un rapport de référence pour la Décennie ainsi que la Plateforme de la Décennie pour le vieillissement en bonne santé, qui se veut être un espace numérique collaboratif favorisant la mise en commun des connaissances sur le vieillissement entre tous les acteurs intéressés.

14. M^{me} Astrid Dentler, membre du cabinet de la vice-présidence Démocratie et démographie de la Commission européenne, a présenté le rapport de la Commission européenne sur l'incidence des changements démographiques et les préparatifs d'un livre vert sur le vieillissement. Le rapport recense les grandes tendances démographiques en Europe et l'incidence qu'elles ont et qu'elles auront dans toute l'Union européenne. Le but de ce rapport analytique est d'ouvrir le débat concernant l'évolution attendue du marché du travail, l'accroissement de la demande de systèmes de santé et de soins, les pressions que ces changements démographiques font peser sur les budgets publics et les différences entre les changements démographiques d'une région à l'autre. M^{me} Dentler a présenté un projet de Livre vert sur le vieillissement, qui devrait couvrir des aspects tels que le vieillissement en bonne santé, les soins et les prises en charge de longue durée, l'apprentissage tout au long de la vie, l'entreprenariat des personnes âgées, les systèmes de protection sociale durable, la solidarité intergénérationnelle et l'équité.

15. M^{me} Alanna Armitage, Directrice du Bureau régional du FNUAP pour l'Europe et l'Asie centrale, a présenté le Programme conjoint FNUAP/OMS/CEE/HCDH et HelpAge sur le vieillissement : mieux bâtir à la lumière de la COVID-19. M^{me} Armitage a fait savoir que

cette initiative régionale visait à renforcer l'appui et l'action coordonnés dans les États membres à travers les équipes de pays de l'ONU. Les actions collaboratives visent à : 1) améliorer l'état de préparation et la réponse d'urgence pendant la pandémie et au-delà afin d'en atténuer les effets ; 2) assurer une protection sociale intégrée centrée sur l'individu pendant la pandémie et au-delà afin de permettre un vieillissement dans la dignité ; 3) contribuer à faire évoluer le discours sur les personnes âgées afin de promouvoir leurs droits de l'homme et d'instaurer un climat favorable à leur participation. M^{me} Armitage a présenté divers exemples d'initiatives d'autonomisation mises en œuvre en République de Moldova, en Bosnie-Herzégovine et en Serbie.

IV. Expériences des pays : aligner les mesures et stratégies relatives au vieillissement sur la Déclaration ministérielle de Lisbonne

16. Le représentant de l'Italie a fait le point sur un projet triennal de coordination à niveaux multiples des politiques relatives au vieillissement actif en Italie, dont le but est de mettre en place un dispositif partagé de prise de décisions et de mise en œuvre et de tirer parti de la conjonction entre la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

17. Le représentant de l'Allemagne a présenté les résultats de la Conférence internationale sur le renforcement des droits des personnes âgées en période de numérisation qui s'est tenue les 27 et 28 septembre sous les auspices de la présidence allemande de l'Union européenne. La conférence était organisée en collaboration avec BAGSO et AGE Platform Europe. Pour la première fois depuis 2010, le Conseil de l'Union européenne a adopté un certain nombre de conclusions se rapportant aux personnes âgées et au vieillissement de la population. Le Portugal et la Slovénie ont annoncé leur intention d'inscrire les questions du vieillissement et des personnes âgées à l'ordre du jour de leur présidence respective de l'UE, en 2021.

18. La représentante de l'Autriche a présenté les résultats du webinaire intitulé « Vingt ans du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement » organisé conjointement avec les ONG. Elle a également donné un aperçu historique de l'action intergouvernementale en faveur de la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement au niveau régional, y compris la Stratégie régionale d'exécution du Plan adoptée en 2002 et les trois déclarations ministérielles importantes adoptées lors des conférences ministérielles qui ont suivi.

V. Quatrième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et de sa Stratégie régionale d'exécution

A. Lancement du quatrième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et de sa Stratégie régionale d'exécution

19. Le Groupe de travail a ouvert sa séance de l'après-midi en saluant l'importante contribution apportée aux travaux du Groupe depuis sa création par M^{me} Erika Winkler, point focal national de l'Autriche pour le vieillissement et Présidente du Groupe de travail de 2010 à 2017, qui prendra sa retraite au printemps de 2021. M^{me} Winkler a ensuite présenté les directives relatives à l'élaboration des rapports nationaux sur l'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et de sa Stratégie régionale d'exécution². Les États membres sont invités à soumettre leur rapport au secrétariat le 30 septembre 2021 au plus tard, après quoi le secrétariat établira un rapport de synthèse. Les directives encouragent

² http://www.unece.org/fileadmin/DAM/pau/age/Review_and_appraisal/Guidelines_for_National_Reports-final_EN.pdf.

fortement l'établissement des rapports suivant une approche participative ascendante et requièrent une présentation des principales avancées réalisées au cours des vingt dernières années prenant en compte l'incidence du vieillissement de la population et les besoins des personnes âgées (apprentissage tout au long de la vie, réduction de la pauvreté, égalité des sexes, vieillissement dans la dignité, solidarité intergénérationnelle, normes de qualité pour les prises en charge de longue durée, conditions de travail des soignants, etc.).

20. Au cours du débat qui a suivi, le représentant de l'Italie a souligné que l'établissement du rapport national et la constitution du réseau d'intervenants contribuaient de manière importante à la promotion de la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et de sa Stratégie régionale d'exécution. L'engagement et la participation de la société civile sont considérés comme des instruments particulièrement pertinents pour la sensibilisation et la promotion d'une approche ascendante. Les représentants des ONG (INPEA et AGE/BAGSO) ont encouragé les membres du Groupe de travail à faire connaître à la fois leurs meilleures pratiques et les obstacles rencontrés dans l'application d'une approche participative ascendante dans le contexte de l'examen et de l'évaluation et de l'établissement des rapports nationaux, ce qui pourrait se faire dans le cadre d'une série de webinaires.

B. Préparatifs de la Conférence ministérielle régionale de 2022 : séances de réflexion des groupes de discussion sur le thème et la structure de la Conférence et sur un éventuel document final

21. Le représentant de la présidence du Conseil des ministres italien a annoncé que l'Italie proposait d'accueillir la prochaine Conférence ministérielle sur le vieillissement à Rome en mai 2022. Il a donné un bref aperçu de l'ébauche d'un document de réflexion pour la conférence expliquant que celle-ci mettrait l'accent sur le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et sur sa Stratégie régionale d'exécution ainsi que sur une approche cohérente fondée sur les droits de l'homme. Dans le document de réflexion, la délégation italienne suggérerait trois thèmes de discussion potentiels pour la conférence : 1) « promouvoir un vieillissement actif et en bonne santé suivant une démarche intégrant tout le cours de la vie », y compris les aspects liés à la numérisation et les principaux enseignements tirés de la pandémie de COVID-19 ; 2) « garantir l'égalité d'accès aux services et à une prise en charge à long terme aux personnes de tous âges, appui aux familles et aux aidants » ; 3) « éradiquer la pauvreté à tous les âges : contribution des personnes âgées à la réalisation du Programme 2030 ».

22. Les participants se sont scindés en trois groupes de discussion qui ont examiné la documentation de fond et les documents susceptibles d'être adoptés à l'issue de la Conférence ministérielle de 2022, ainsi que le titre de la conférence et les principaux thèmes suggérés dans le document de réflexion. Les trois groupes de discussion ont appuyé l'idée selon laquelle le document final de la Conférence pourrait prendre la forme d'une déclaration ministérielle. De même, les membres du Groupe de travail ont appuyé, sans toutefois être unanimes, l'idée d'établir un rapport analytique concis et tourné vers l'avenir consacré aux vingt ans du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et de sa Stratégie régionale d'exécution, qui pourrait constituer un document de fond susceptible d'alimenter les débats de la Conférence et aussi jeter les bases d'une révision ou d'une actualisation potentielle de la Stratégie régionale d'exécution. S'agissant de l'intitulé de la Conférence et des thèmes proposés dans le document de réflexion, les points de vue étaient plus diversifiés :

1. Conclusions du groupe de discussion 1

23. Les thèmes proposés ont été largement approuvés, particulièrement en ce qui concerne l'approche prenant en compte tout le cours de la vie. L'emploi de l'expression « vieillissement actif et en bonne santé » a suscité des interrogations, car il mettait en avant les aspects fondamentaux liés à la dimension plus médicale du vieillissement en bonne santé. L'intitulé du deuxième thème pourrait également comprendre la dignité et la qualité de la vie. Certains ont fait valoir que les liens avec le Programme 2030 pourraient être accentués dans les intitulés des trois thèmes.

2. Conclusions du groupe de discussion 2

24. Le débat concernant les deux premiers thèmes s'est en fait déplacé sur le troisième thème avec pour axe principal l'éradication de la pauvreté. Le groupe a proposé de centrer le débat sur les inégalités plutôt que sur la pauvreté. Certains ont fait valoir que dans l'ensemble, les messages pouvaient être amplifiés. S'agissant du format de la Conférence, le groupe a envisagé la possibilité de faire en sorte que les discussions d'experts sur les thèmes proposés mettent à profit les tables rondes ministérielles pour engager des débats de réflexion sur la façon d'aller de l'avant (par exemple dans le contexte de la COVID-19 ou de la numérisation), ce qui pourrait également figurer dans les intitulés.

3. Conclusions du groupe de discussion 3

25. Le titre proposé pour la conférence a soulevé bien des interrogations : plusieurs participants se sont ainsi interrogés sur l'aspect multidimensionnel et sur l'idée de « repenser le vieillissement ». Il a été jugé souhaitable de donner plus de dynamismes aux intitulés et de renforcer les messages, ainsi qu'aux principaux thèmes des groupes d'experts. Pour le premier thème, il semble qu'en reformulant l'intitulé « Une démarche basée sur tout le cours de la vie pour un vieillissement actif et en bonne santé », la conférence véhiculerait un appel à investir dans la création d'un environnement favorable pour rester actif et en bonne santé pendant toute la vie. L'idée d'innovation, de « repenser », était absente des libellés tels que formulés initialement. Les membres du groupe ont souligné qu'il fallait mettre un accent plus prononcé sur la dimension liée au genre et sur l'incidence des transformations technologiques et numériques en cours. Plusieurs participants ont également souligné que tous les débats thématiques traiteraient probablement des effets à long terme de la pandémie de COVID-19, mais que les questions plus générales telles que celle des personnes âgées dans les situations d'urgence devaient aussi être prises en considération.

26. Le débat de conclusion sur le point 5 b) de l'ordre du jour a pris en compte les discussions de la réunion spéciale du Bureau qui s'est tenue dans la matinée du 20 novembre 2020. Le représentant de l'Italie a fait un bref résumé des décisions du Bureau concernant les contributions coordonnées aux préparatifs de la Conférence ministérielle (dont les dates ont été provisoirement fixées du 25 au 27 mai 2022). L'Italie a également réaffirmé qu'elle était favorable à la tenue d'un forum conjoint entre la société civile et les institutions de recherche avant la Conférence et a désigné M. Giovanni Lamura, Directeur du Centre de recherche sociale et économique sur le vieillissement de l'INRCA, coordonnateur pour l'Italie en charge de l'organisation de ce forum.

27. Les membres du Bureau représentant respectivement la communauté des chercheurs et les ONG ont confirmé au Groupe de travail qu'ils coordonneraient les préparatifs d'un forum conjoint de la société civile et des chercheurs avant l'ouverture de la Conférence. Ils se sont félicités de la désignation du représentant des milieux universitaires italiens, qui se joindra à un groupe de travail restreint chargé d'organiser le forum. Le coordonnateur pour les ONG a proposé d'inviter aussi au sein du groupe organisateur du forum un représentant des ONG italiennes. Les ONG et les chercheurs considèrent qu'il s'agit là d'une excellente occasion de renforcer leur collaboration et d'appuyer un processus d'élaboration de politiques dûment motivé et basé sur des éléments d'information factuels. Les membres du Bureau représentant les chercheurs et les ONG participeront également aux préparatifs de la Conférence ministérielle.

28. Le Groupe de travail a pris acte de la proposition de l'Italie d'accueillir la Conférence ministérielle sur le vieillissement de 2022. Il a été décidé qu'à partir du 20 novembre 2020, le Groupe de travail servirait de comité préparatoire de la Conférence ministérielle. Son Bureau travaillera en étroite collaboration avec les partenaires italiens et contribuera à définir le contenu et la structure de la Conférence, à sélectionner les orateurs et à rédiger la déclaration ministérielle. Le Groupe de travail a également demandé au secrétariat de coordonner la préparation du rapport sur les vingt ans d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et de sa Stratégie d'exécution régionale, qui servira de document de fond lors des discussions de la Conférence ministérielle.

VI. Programme de travail du Groupe de travail sur le vieillissement pour le quatrième cycle d'exécution de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement – activités mises en œuvre en 2020 et prévisions pour 2021

A. Coopération internationale, échange de données d'expérience et réflexion concernant la politique à mener

29. Le secrétariat a présenté un bref résumé du séminaire d'orientation intitulé « Les personnes âgées dans les situations d'urgence : enseignements tirés de la pandémie de COVID-19 », qui s'est tenu en ligne le 18 novembre 2020. Les membres du Groupe de travail ont été invités à faire part de leurs retours d'expérience et de leurs propositions concernant les suites à donner aux discussions et ont diffusé leurs pratiques au cours du séminaire. Le prochain séminaire d'orientation aura lieu le 24 novembre 2021. Il aura pour thème « Le vieillissement à l'ère du numérique », un thème qui figurait en deuxième position sur la liste des réponses au questionnaire communiquées au secrétariat par 37 pays en avril 2020.

30. Le secrétariat a informé les participants de la publication récente de la note d'orientation n° 25 sur les personnes âgées dans les situations d'urgence et a remercié les membres du Groupe de travail d'y avoir contribué en donnant les exemples de leurs pays. Cette note d'orientation sur le vieillissement était la troisième à être publiée en 2020. Le secrétariat a également présenté une ébauche de la note d'orientation n° 26 sur le vieillissement à l'ère du numérique. Les participants ont été invités à commenter cette ébauche et à envoyer des exemples illustrant leurs pratiques nationales en la matière au secrétariat le 4 décembre au plus tard. La note d'orientation n° 26 sera achevée dans le courant du printemps 2021. Le secrétariat a rappelé aux participants que la note d'orientation n° 27 aurait pour thème la prise en compte du vieillissement, comme le Groupe de travail l'avait décidé à sa douzième réunion, et que la note d'orientation n° 28 serait peut-être consacrée à la Conférence ministérielle de 2022.

B. Lignes directrices et orientations recommandées, services consultatifs et renforcement des capacités

31. Le secrétariat a présenté le projet révisé de lignes directrices relatives à la prise en compte du vieillissement établi par un consultant en collaboration avec le secrétariat et l'Équipe spéciale sur la prise en compte du vieillissement et décrit les activités de suivi proposées, y compris le lancement et le perfectionnement d'une boîte à outils, pour autant que le Groupe de travail décide de parachever et de publier les lignes directrices au début de 2021. Au cours du débat qui a suivi, prenant la parole en ligne ou s'exprimant sur le fil de conversation de la réunion en ligne, les participants de l'Italie, du Canada, de l'Arménie, de la Norvège, de l'Autriche, de l'ECV, du Centre de gérontologie d'Asie centrale, d'INPEA et de BAGSO ont accueilli positivement le projet de lignes directrices révisé et demandé des précisions et fait des propositions concernant l'établissement de la version définitive des lignes directrices et de la préparation de la boîte à outils. Les ONG ont proposé d'envisager la possibilité d'établir un bref document séparé plaidant en faveur d'un appui politique à la prise en compte du vieillissement. Réagissant aux observations concernant la longueur des lignes directrices, le secrétariat et le consultant qui avait travaillé à leur élaboration ont souligné que la version la plus récente était bien plus courte que les versions précédentes et que les annexes représentaient près d'un tiers du texte. Les lignes directrices énoncent un cadre stratégique global relatif à la prise en compte du vieillissement qui repose sur cinq étapes clairement définies. Raccourcir la description et les explications de ces étapes risquerait d'en compromettre l'enchaînement logique.

32. Le Président a noté que le Groupe de travail appuyait la proposition visant à parachever et publier les lignes directrices au début de 2021 et a invité le Groupe à étudier les possibilités d'assurer leur lancement et leur diffusion dans toute la région et au-delà.

L'Allemagne a indiqué qu'elle les ferait traduire en allemand et invité les autres pays à les faire traduire dans leur langue respective. L'idée d'organiser des événements de lancement lors de la réunion de 2021 du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement et au cours de la présidence portugaise de l'UE a également été évoquée, de même que celle d'organiser des ateliers et séminaires de renforcement des capacités.

33. Le secrétariat a informé les participants des activités réalisées dans le contexte de la Feuille de route pour la prise en compte du vieillissement au Kazakhstan, à savoir une étude documentaire et des renseignements additionnels collectés lors de la première mission de terrain effectuée dans le pays au début de 2020, et le traitement des questions relatives au vieillissement et la présentation des personnes âgées dans les grands médias kazakhs entre le 1^{er} octobre 2019 et avril 2020. Toutefois, les travaux relatifs à la feuille de route ont dû être reportés en raison de la pandémie de COVID-19 et du manque de possibilités d'organiser des consultations.

C. Suivi de l'exécution de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et renforcement de la base d'informations à l'intention des décideurs

34. Le secrétariat a indiqué que les nouveaux résultats du calcul de l'Indice de vieillissement actif pour les pays de l'Union européenne et plusieurs autres États membres de la CEE seraient publiés sur la page d'information relative à l'Indice de vieillissement actif avant la fin de décembre 2020. Cette version actualisée servira de base à la préparation d'une annexe statistique au rapport de synthèse. Le représentant de l'Italie a fait savoir aux participants que l'Indice de vieillissement actif avait pu être obtenu à partir des données provenant des enquêtes nationales, avec des résultats très proches de ceux qui avaient été calculés dans le cadre des enquêtes européennes harmonisées. Le calcul de l'Indice de vieillissement actif à l'échelle infranationale continue toutefois de poser problème en raison de l'accès limité aux microdonnées.

35. Le secrétariat a également fait part au Groupe de travail des faits nouveaux concernant le Programme relatif à la situation des hommes et des femmes au fil des générations. Grâce à ses enquêtes longitudinales et à ses études, le Programme étoffe la base d'information concernant les relations au sein de la famille, entre les générations et entre les femmes et les hommes. Ces informations sont exprimées, par exemple, sous l'angle des dispositifs de prise en charge et de l'organisation du travail rémunéré ou non rémunéré. Le cycle 2020 de collecte de données s'est heurté à des restrictions importantes imposées par la pandémie de COVID-19 et été reporté dans plusieurs pays, et les quelques pays qui avaient commencé l'enquête à la fin de 2019 ont été en mesure d'achever la collecte de données à temps. Le représentant de la République de Moldova a indiqué que la collecte de données avait presque été achevée, mais que la pandémie avait compliqué l'organisation des entretiens en face à face. Un module spécial a été adjoint à l'enquête afin d'évaluer les indicateurs sociaux en rapport avec la COVID-19. Les résultats de l'enquête seront utilisés pour élaborer des documents d'orientation spécifiquement destinés à prendre en compte les préoccupations démographiques et mesurer les progrès réalisés, notamment, dans la mise en œuvre des ODD. Le deuxième cycle de collecte de données est prévu pour 2023.

VII. Programme de travail de la composante « population » du sous-programme « Logement, aménagement du territoire et population » pour 2021

36. Le secrétariat a présenté le projet de programme de travail 2021 du volet « population » du sous-programme relatif au logement, à l'aménagement du territoire et à la population (ECE/WG.1/2020/5). Le lancement des lignes directrices relatives à la prise en compte du vieillissement et l'élaboration d'une boîte à outils correspondante sont considérés comme les réalisations les plus marquantes de l'année à venir.

37. Le nombre de documents officiels à préparer pour les réunions, l'organisation de la réunion annuelle du Groupe de travail et les réunions du Bureau font partie des résultats attendus. Il est prévu d'organiser un séminaire d'orientation sur le vieillissement, et quatre publications sont attendues pour 2021, en particulier deux notes d'information, la feuille de route pour le Kazakhstan et les lignes directrices relatives à la prise en compte du vieillissement. De plus, une brochure succincte consacrée au Groupe de travail sur le vieillissement doit aussi être publiée.

38. Le Groupe de travail a adopté le projet de Programme de travail 2021 du volet « population » du sous-programme relatif au logement, à l'aménagement du territoire et à la population et le recommande au Comité exécutif de la CEE pour approbation.

39. Le secrétariat a remercié les États membres d'avoir activement participé à l'évaluation par la CEE des activités menées entre septembre 2016 et septembre 2020 au titre de la composante « population » pour faire progresser les travaux intergouvernementaux de mise en œuvre des engagements énoncés dans la Déclaration ministérielle de Lisbonne de 2017 et la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action de Madrid. Le rapport d'évaluation final a été publié sur la page Web de la CEE en septembre 2020. Il dresse un bilan positif du travail accompli par le Groupe de travail et du Groupe de la population et renferme six recommandations principales visant à renforcer durablement leur efficacité.

VIII. Financement du programme de travail

40. Le secrétariat a rendu compte du financement du programme de travail, et notamment de l'allocation budgétaire et des fonds extrabudgétaires en 2020-2021, ainsi que du financement du programme de travail en 2021. Le personnel recruté sur le budget de fonctionnement du secrétariat se compose de deux administrateurs et d'un assistant de programme. Malheureusement, le fonctionnaire récemment recruté au grade P2 quittera l'Organisation le 3 janvier 2021, ce qui amoindrira considérablement les capacités du Groupe pendant un certain temps. En effet, en raison de la crise de liquidités que le secrétariat a subie tout au long de 2020, les recrutements sur les postes vacants relevant du budget de fonctionnement ont été gelés.

41. Le secrétariat a remercié l'Allemagne, l'Autriche, l'Estonie, la Norvège, le Portugal et la Suisse de leurs contributions financières au fonds créé en décembre 2019 pour financer le projet Vieillissement (phase III), qui totalisent 273 328 dollars des États-Unis. Les fonds reçus ont permis de créer un poste temporaire P3 à temps partiel, qui a été pourvu en novembre 2020. Le secrétariat a également pris note des contributions matérielles apportées par la France, l'Autriche et l'Allemagne, qui ont fait traduire les notes d'information dans leur langue respective. Il a en outre pris note avec reconnaissance de la contribution matérielle apportée par le Bureau du FNUAP pour l'Europe orientale et l'Asie centrale qui, pendant deux mois décisifs, a appuyé le processus de révision des lignes directrices relatives à la prise en compte du vieillissement et pourvu à l'interprétation en anglais et en russe du séminaire d'orientation et de la première journée de la réunion du Groupe de travail en 2020.

42. Le Président a invité les membres du Groupe de travail à faire connaître leurs éventuels engagements financiers ou contributions matérielles. L'Allemagne a promis de verser d'ici à la fin de l'année une nouvelle contribution financière (dont le montant reste à déterminer) au fonds du projet Vieillissement (phase III).

IX. Questions diverses, résumé et conclusions de la réunion

43. Le Président a synthétisé les principaux points abordés et le Groupe de travail a confirmé les décisions prises à sa treizième réunion annuelle. L'annexe I renferme un récapitulatif des décisions adoptées.

44. La quatorzième réunion du Groupe de travail se tiendra les 22 et 23 novembre 2021, à Genève (Suisse). Elle sera suivie du séminaire d'orientation, le 24 novembre 2021. La date de la treizième réunion du Bureau sera fixée ultérieurement.

Annexe I

Décisions adoptées par le Groupe de travail sur le vieillissement à sa treizième réunion

- Le Groupe de travail a adopté l'ordre du jour (ECE/WG.1/2020) sans le modifier.
- Le Groupe de travail accepte avec reconnaissance la proposition de l'Italie d'accueillir la Conférence ministérielle sur le vieillissement de 2022.
- Le Groupe de travail sert désormais de comité préparatoire de la Conférence ministérielle.
- Le Bureau du Groupe de travail collaborera étroitement avec la délégation italienne et facilitera l'adoption des décisions relatives à la structure de la Conférence ministérielle, aux choix des intervenants et à la rédaction de la déclaration ministérielle.
- Le secrétariat appuiera l'établissement du rapport sur les vingt ans d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et de sa Stratégie d'exécution régionale.
- Le séminaire d'orientation de 2021 sera consacré à la question du vieillissement à l'ère numérique.
- La note d'orientation n° 26 servira de document de fond lors du séminaire d'orientation.
- La note d'orientation n° 27 sera consacrée à la prise en compte du vieillissement.
- Le Groupe de travail décide de parachever, publier et lancer les lignes directrices relatives à la prise en compte du vieillissement en 2021.
- Le Groupe de travail décide de commencer à préparer une boîte à outils et des contenus pédagogiques destinés à faciliter l'application des lignes directrices au niveau des pays.
- Le Groupe de travail adopte le projet de Programme de travail 2021 du volet « population » du sous-programme relatif au logement, à l'aménagement du territoire et à la population et le recommande au Comité exécutif de la CEE pour approbation.
- Le Groupe de travail a approuvé la liste des principales décisions de sa treizième réunion telle qu'elle a été présentée par son Président.
- La date et le lieu de la prochaine réunion du Bureau restent à déterminer.
- La quatorzième réunion du Groupe de travail sur le vieillissement se tiendra les 22 et 23 novembre 2021.
- Le prochain séminaire d'orientation se tiendra le 24 novembre 2021.